

SAINT BRICE
42 RUE PIERRE MAITRE 51100 REI
03.26.02.57.58

Bon No: 004420836	1ere Gachée: 13:20 (1) Date: 08/09/2026 SOLA2609084610		Zone: Sous Centrale				
	Quantité: 0.75 m3 référence commande(2): 03.26.50.00.57		Véhicule:				
client: 410116 chantier: DEPART	AGC ENVIRONNEMENT 1 GRANDE RUE 51500 Saint-Léonard DEPART		LM LM				
			LM LUI MEME				
ARRIVEE CHANTIER convenue réelle		DECHARGEMENT debut fin	DEPART chantier	RETOUR centrale	ATTENTE 00:00	température: vitesse du vent: validité:	XI:irritant en aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies des rougeurs ou des brûlures
13:17							
code Béton	désignation(6)(8)	certification	classe d'exposition(3)	Classe Chlorure	consistance(7)	Dmax	
PJNCNXA200	BORDURE				S1	20	
ciment(type et classe) CEMII B-LL 42.5R CE CP2 NCEMII B-LL 42.5R	Additions(type)	dosage(C+Ka)(5) 0		Résistance caractéristique(4)			
appellation commerciale BETON NCN Dm20 CEM2 200							
Propriétés particulières spécifiées							
SERVICES		ADJUVANTS/AJOUS (nature et dosage)			LIVRAISON RECEPTIONNEE		
CONTRIB ENVIRON HAUSSE ENERGIE TAXE CARBONE ECO-PARTICIPATION					NOM: signature du client:		
ajout d'ingrédients sur chantier(9): type et quantité: demandeur:							
signature:							

- (1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée
- (2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
- (3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
- (4) contrôle de la résistance sur cylindres.
- (5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.
- (6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
- (7) ou rapport E/C suivant la spécification.
- (8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206-1
- (9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206-1